

Résidences du Valentin à Gourette — le dossier en bref

Ressources pour les journalistes, élus et acteurs locaux : synthèse factuelle, chiffres, chronologie, pièces publiques et contact. Les éléments ci-dessous s'appuient sur des faits datés et des pièces publiques ; ils ne préjugent d'aucune responsabilité, celle-ci relevant des juridictions compétentes.

Le dossier en 100 mots

Les Résidences du Valentin sont une vaste copropriété de station de montagne à Gourette (commune des Eaux-Bonnes, vallée d'Ossau). Environ 800 familles propriétaires sont concernées par un dossier qui mêle sécurité des ouvrages, financement de travaux d'ampleur et répartition des responsabilités. La copropriété est sous administration provisoire depuis 2018. Des désordres de la plateforme et des parcs de stationnement, documentés depuis 2006, ont conduit à plusieurs procédures et expertises, toujours en cours. Un rapport d'étape de 2026 évoque, au conditionnel, des travaux estimés à environ 40 millions d'euros. À la date de publication de cette page, aucune responsabilité n'est présentée comme tranchée au fond.

Chiffres clés

≈ 800

familles propriétaires
concernées

≈ 40 M€

de travaux estimés (rapport
d'étape, au conditionnel — pas
une décision)

depuis 2018

copropriété sous administration
provisoire

1964–1968

origine du projet, puis mise en
copropriété

Chronologie courte

1964	Acquisition du foncier d'assise du projet par le Département.
1968	Mise en copropriété (cahier des charges, état descriptif de division, règlement).
2018	Placement de la copropriété sous administration provisoire (art. 29-1, loi de 1965).
2021	Arrêté préfectoral de fermeture des parcs de stationnement (annulé par le tribunal administratif en 2025).
2022	Autorisation d'une expertise judiciaire sur les ouvrages, ensuite étendue.
22 juin 2026	Expertise ordonnée au contradictoire de la commune des Eaux-Bonnes et de l'EPSA (parking public B10 et esplanade).

Ce qui est établi

- L'ancienneté du dossier : contrôles de la structure dès 2006, administration provisoire depuis 2018.
- Des décisions publiques datées (ordonnances, arrêtés, arrêts) consultables en pièces.
- Une expertise judiciaire ordonnée en 2026 au contradictoire des acteurs publics concernés.

Ce qui reste en procédure

- Les causes des désordres et la répartition des responsabilités : objet de l'expertise, non tranchées.
- Le financement et l'avenir des travaux.
- L'estimation d'environ 40 M€ : issue d'un rapport d'étape, au conditionnel — pas une décision.

Ressources

Preuves documentaires — pièces, décisions publiques et presse

Le dossier en 10 questions — synthèse factuelle

Les procédures — administration provisoire, expertise, administratif, pénal

Actualités & revue de presse — communiqués et couverture médiatique



Voir le dossier complet
residences-valentin-gourette.fr/dossiers/lrdv/dossier-press
e/

Contact presse

Pour toute demande d'information, d'entretien ou d'accès aux pièces, l'association répond via sa **page Contact** sur le site. Les visuels du dossier (photographies et séquences vidéo) peuvent être mis à disposition sur demande.

residences-valentin-gourette.fr/dossiers/lrdv/contact/

Le site ne présente aucune responsabilité personnelle comme établie et ne se substitue pas aux juridictions, expertises ou instances compétentes.